

Opérateur confection main

CQP

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 3

DATE DE FIN D'ENREGISTREMENT

31/12/2029

N° DE FICHE

RNCP39729



Missions

À partir d'une gamme opératoire et des instructions de son responsable, l'opérateur confection main réalise, en partie ou dans sa totalité (dans le cas de travaux simples et petits ouvrages), des opérations de couture à la main (assemblage, montage ou finition) d'articles textiles ou d'habillement.

- Réalise également des opérations de couture à la machine (piqueuse plate, surjeteuse ou machine spéciale programmable ou non) ou des opérations connexes de coupe ou de repassage/pressage par la mise en oeuvre d'un matériel approprié.
- Intervient dans le respect des critères de qualité et de productivité.
- Assure un contrôle qualité continu tout au long du processus.

Activités

- Préparation du poste de travail, des opérations liées à la confection main d'articles textiles et d'habillement et des opérations de couture ou connexes sur équipement,
- Réalisation des opérations de confection main d'articles textiles et d'habillement.

Métiers liés

- Opérateur points mains
- Mécanicien confection
- Couturier
- Couturier industriel
- Piqueur

CERTIFICATEURS

UFIMH - Union française des industries mode et habillement

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche de l'habillement

CONVENTION COLLECTIVE

1483 Convention collective nationale du commerce de détail de l'habillement et des articles textiles

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Publics éligible au contrat de professionnalisation
- Demandeurs d'emploi

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience (VAE)

BC01 – Préparer le poste de travail, les opérations de confection main d'articles textiles et d'habillement et les opérations de couture ou connexes par la mise en œuvre d'équipements adaptés.

- Appréhender les étapes dans la chaîne de production de l'entreprise et l'organisation de l'atelier de production ainsi que le système d'information de l'entreprise (sous forme numérique ou non numérique) afin de situer ses activités dans une démarche qualité et collaborative.
- Décoder la gamme opératoire, les prescriptions et les critères qualité fixés en appréhendant le vocabulaire technique et les différentes formes de langages spécifiques à la confection afin d'identifier les opérations à réaliser et communiquer efficacement.
- Vérifier en nature (tissus/étoffes, fils, boutons, fermetures éclair, etc.) et en quantité les pièces approvisionnées au poste de travail au regard de la gamme opératoire afin de prévenir les risques d'anomalies et signaler les erreurs d'approvisionnement.
- Apprécier les caractéristiques relatives aux tissus/étoffes pour appréhender leur particularité dans l'exécution des opérations de confection (main et machine) et connexes.
- Préparer sa prise de poste, organiser et régler son espace de travail en fonction des opérations à réaliser et en appliquant les consignes de rangement, nettoyage et les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'entreprise afin de prévenir les risques professionnels dans le cadre de ses activités.
- Appliquer les consignes environnementales en vigueur dans l'entreprise pour garantir une gestion appropriée des déchets et une utilisation responsable des ressources dans le cadre de son poste de travail.

BC02 – Réaliser les opérations de confection main d'articles textiles et d'habillement.

- Préparer l'aiguillée en sélectionnant l'aiguille et fil appropriés, le couper à la bonne longueur et fixer

solidement la piqûre du début d'ouvrage afin de garantir une couture solide, durable et de qualité.

- Réaliser à la main, dans le respect de la gamme opératoire/de montage, des critères qualité et délais impartis, les coutures d'assemblage, de montage ou de finition en appréhendant les différents points et techniques de couture à la main et en adaptant la gestuelle et le guidage en fonction des travaux à réaliser et de l'incidence de la matière pour garantir un résultat final de qualité.
- Contrôler la qualité de son travail d'assemblage, de montage ou de finition à la main en cours et en fin de confection en respectant les critères de qualité et les spécifications techniques afin de garantir la conformité des pièces/articles réalisés.

BC03 – Réaliser les opérations de confection (sur piqueuse plate, surjeteuse ou machine spéciale) ou connexes (coupe ou pressage/repassage) sur équipements adaptés et assurer le suivi de la production à son poste.

- Monter les accessoires et outillages adaptés aux opérations à réaliser, mettre en route l'équipement programmable ou non et procéder aux réglages nécessaires en fonction des tissus/étoffes (légers, fluides, plus ou moins lourds, renforcés d'entoilage) pour assurer une utilisation optimale de l'équipement et des travaux de confection ou connexe de qualité.
- Réaliser, dans le respect des contraintes techniques, de qualité et délais impartis, les opérations nécessaires à la préparation des pièces (marquage des repères de couture, surfilage, glaçage, etc.) en respectant les consignes et les critères qualité établis pour garantir un résultat final de qualité.
- Installer les pièces/l'ouvrage sur l'équipement de manière appropriée en fonction des opérations à réaliser pour garantir la précision et la qualité des coutures, de la coupe ou du repassage/pressage.
- Réaliser, dans le respect de la gamme opératoire, des critères qualité et délais impartis, les coutures d'assemblage et/ou de finition (ourlets, bordures, biais, surpiqûres...) sur machine à coudre en adaptant la vitesse de défilement de la machine et le guidage en fonction des travaux à réaliser et de l'incidence de la matière pour garantir un résultat final de qualité.

- OU Réaliser, dans le respect de la gamme opératoire, des critères qualité et délais impartis, les opérations de coupe en prenant en compte l'incidence de la matière pour garantir un résultat final de qualité.
- OU Réaliser, dans le respect de la gamme opératoire, des critères qualité et délais impartis, les opérations de repassage/pressage en prenant en compte l'incidence de la matière pour garantir un résultat final de qualité.
- Contrôler le bon fonctionnement de l'équipement utilisé, détecter/signaler les éventuels dysfonctionnements et effectuer, selon les consignes définies par l'entreprise, la maintenance préventive et corrective de 1er niveau afin de prévenir les risques d'incidents, de garantir la continuité de la production et le respect des critères qualité.
- Contrôler la qualité de son travail en cours et en fin des opérations de confection ou connexes en respectant les critères de qualité et les spécifications techniques afin de garantir la conformité des pièces/articles réalisés.
- Assurer le partage et la remontée d'informations, renseigner et transmettre le suivi de la production à son poste, en utilisant le système d'information de l'entreprise, pour contribuer au bon fonctionnement de l'équipe/atelier, à l'amélioration continue des processus de production et de qualité de l'entreprise.

Modalités d'évaluation

Les évaluations sont organisées et conduites par l'organisme habilité en centre de formation et/ou en entreprise. Elles s'appuient pour chaque bloc de compétences sur les modalités suivantes : livret du candidat réalisé individuellement - questionnaire technique réalisé individuellement - observation individuelle (réelle ou simulée) en situation de travail - entretien réalisé individuellement.

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

<https://certifpro.francecompetences.fr/api/fiches/refActivity/26778/547144>